

Foix, le 12 janvier 2026

Nos Réf. :JGF/DD/OM  
N° 1  
Dossier suivi par D. DUBRULLE  
Tél : 05 61 02 03 10

Monsieur le Président  
Philippe PUJOL  
Communauté de communes du  
Pays de Tarascon  
16 place Jean Jaurès  
09400 TARASCON-SUR-ARIEGE

Objet : modification simplifiée N°1 du PLU de la commune de Saurat

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité notre avis dans le cadre de la consultation réglementaire consécutive à la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Saurat, et nous vous en remercions.

Après examen du dossier transmis, la CCI de l'Ariège émet un **avis favorable** au projet tel que présenté et n'a aucune remarque particulière à formuler au regard de la représentation des intérêts du monde économique.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

La Présidente

Josiane GOUZE-FAURÉ

*Avisé*